



Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	14^{eme}
Nom de site	315152	Numéro	T10957
Adresse du site	30bis, Boulevard Jourdan	Hauteur	R+7 (27m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700, 800 et 2600MHz sur un site existant 2G/3G/4G		
Complément d'information	Free est également présent (0° 120° et 270°)		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?	non		

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	-
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	05/02/2018
Date limite de réponse de l'Agence d'Ecologie Urbaine (J+2 mois)	05/04/2018

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Afin d'optimiser la qualité radio ainsi que de répondre favorablement à l'augmentation continue de nouveaux clients sur la commune de PARIS, l'opérateur doit implanter de nouveaux équipements sur l'immeuble.
Détail du projet	Ce projet concerne le renforcement des fréquences (ajout 700/800/2600MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G avec des antennes heptabandes et hexabandes en lieu et place des bibandes/tribandes existantes (fréquences 700/800/900/1800/2100 et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°.
Tilts (degrés)	De 3 à 7°

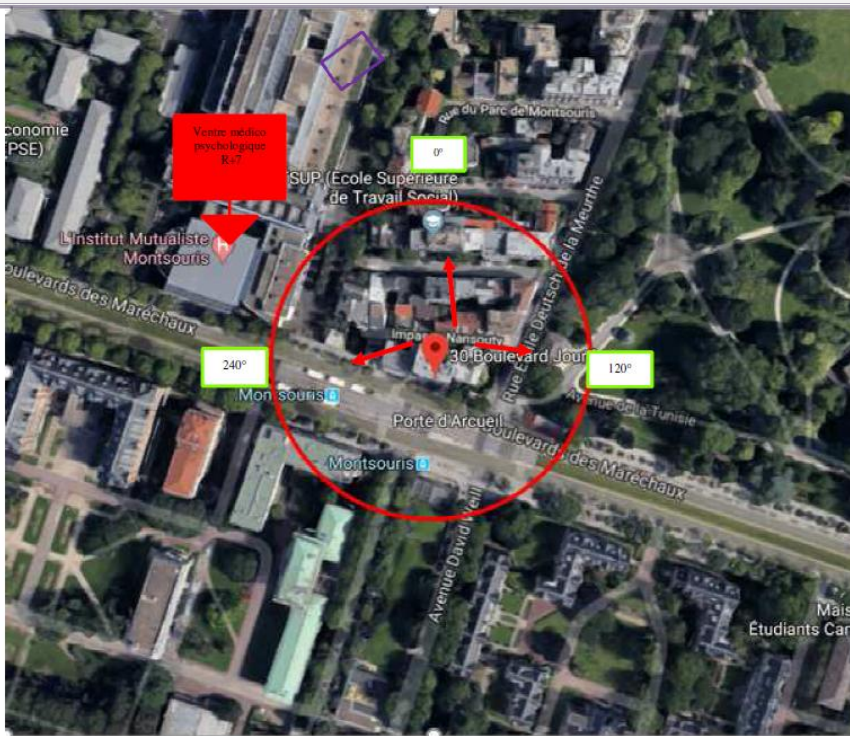
Incidence visuelle

Intégration de l'antenne	Ce projet consiste à remplacer 3 antennes existantes intégrées dans de fausses cheminées par 3 nouvelles antennes de gabarit similaire.
Zone technique	9 nouveaux modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront associés aux antennes. Ils seront placés proche des antennes, sur un nouveau support, invisibles depuis la rue. Dans la surface dédiée à Bouygues Télécom, dans un local situé au sous-sol de l'immeuble, les 6 modules existants seront remplacés par 6 nouveaux modules en lieu et place au niveau de la zone technique
Hauteur des antennes (par rapport au sol)	26m (0°), 27.60m (120°), 27,10m (240°)

Conformité du dossier

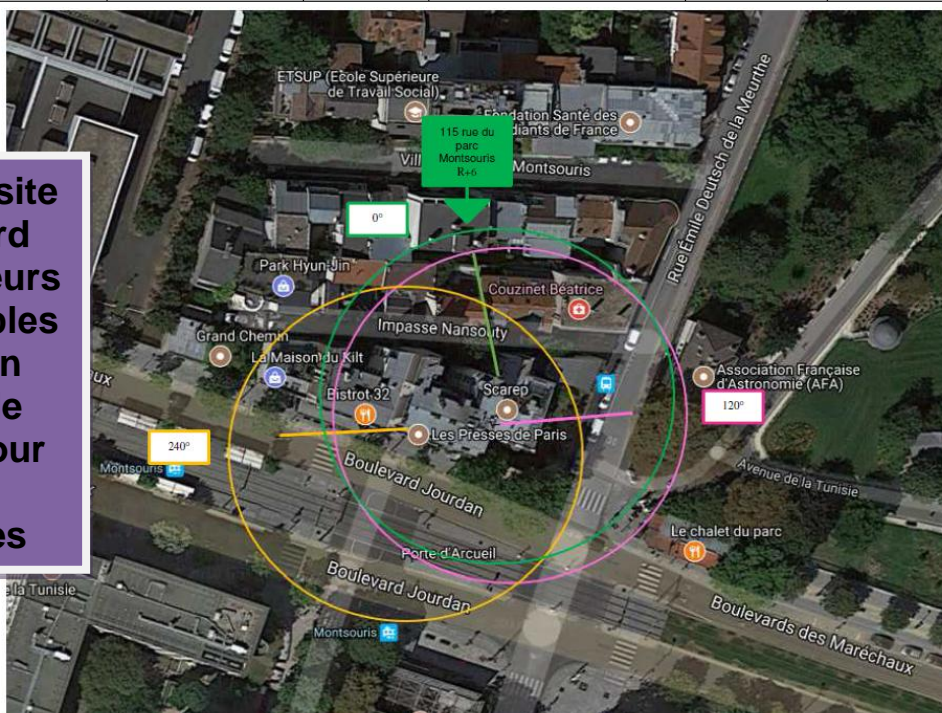
Date de l'avis	Avis favorable <input type="checkbox"/>	Avis défavorable <input type="checkbox"/>
Motivation de l'avis		

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



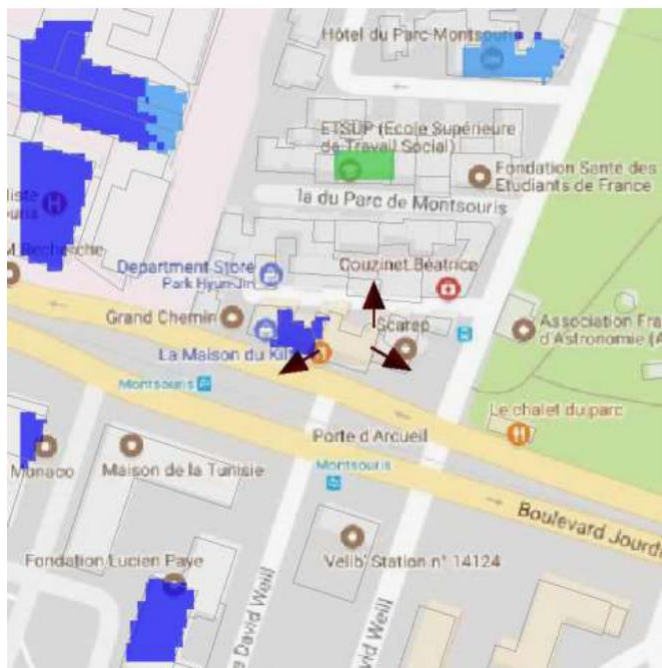
Nom et type	Adresse	hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Centre médico psychologique institut mutualiste Montsouris	42, Boulevard Jourdan 75014 Paris	R+7	Non	110m	0,229 V/m

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



Simulation et conformité au seuil de la Charte

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2-3 V/m.
La hauteur correspondante est de 19,5 m.



Légende



b. Azimut 120°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 1-2 V/m. La hauteur correspondante est de 10,5 m.



Légende



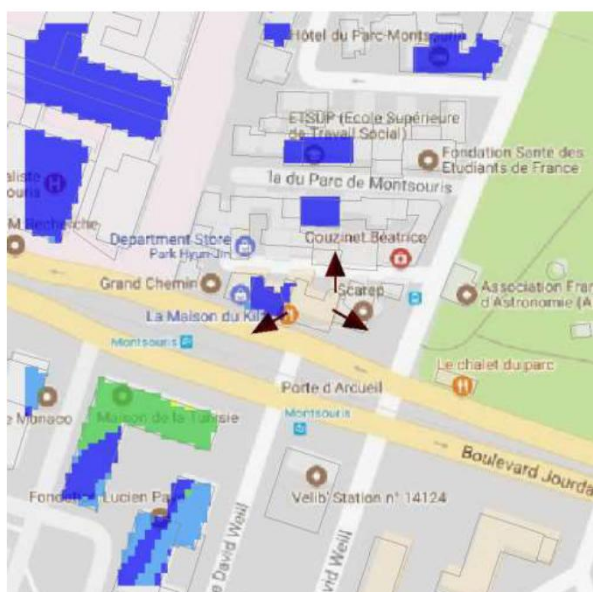
Les simulations en espace libre indiquent les niveaux maximums suivants par antenne :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau maximal	entre 2-3 V/m	entre 1-2 V/m	entre 3-4 V/m
Hauteur	19,5 m	10,5 m	16,5 m

Les niveaux calculés dans l'EP, à 1,5 m de hauteur sont inférieurs à 1 V/m.

c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 3-4 V/m. La hauteur correspondante est de 16,5 m.



Légende



**LA SIMULATION EST
CONFORME
AU SEUIL DE LA CHARTE**

Vue des Antennes Avant/Après

Etat existant de l'antenne S1 :



Aucune modification visuelle
du bâtiment : la future
antenne a un gabarit
identique à celle existante

Etat projeté de l'antenne S1 :



Vue des Azimuts



Il n'existe pas de bâtiment en vue directe



Il n'existe pas de bâtiment en vue directe



115 Rue du parc de Montsouris

